

“ Dans ma Marpa,
je suis chez moi ”



MARPA, UN MODELE UNIQUE DE RÉSIDENCE
AUTONOMIE REpondant AUX BESOINS DES
SENIORS ET DES COLLECTIVITÉS SUR LES
TERRITOIRES

ÉDITO

À un moment où notre pays connaît de profondes évolutions démographiques et où les seniors expriment des attentes nouvelles, j'ai l'honneur d'avoir été élue présidente de la Fédération Nationale des Marpa. Cette mission, je l'accueille avec humilité et conviction, guidée par une idée simple : le bien vieillir doit être une réalité accessible à chacun, quels que soient son parcours et son territoire.

Mon engagement puise ses racines dans le monde agricole et dans une ruralité qui m'a appris la solidarité, la proximité et le respect des choix de vie. C'est dans cet esprit que s'inscrivent les Marpa. Elles ne sont pas seulement des résidences : ce sont avant tout des maisons où l'on vit, où l'on partage, où l'on choisit son rythme et ses projets. Leur petite taille et leur convivialité sont au cœur d'un modèle qui place l'autonomie, la sécurité et l'ancrage local au centre de l'accompagnement.

Aujourd'hui, notre réseau de 208 résidences continue de grandir et de s'affirmer comme un acteur essentiel du bien vieillir.

En s'inscrivant profondément dans les territoires, les Marpa participent à leur dynamisme, soutiennent l'emploi local et contribuent au maintien de services de proximité indispensables.

Notre ambition pour l'avenir de nos seniors s'appuie sur plusieurs priorités : renforcer la reconnaissance institutionnelle du modèle Marpa, approfondir nos partenariats avec les territoires, développer une véritable stratégie de recherche et d'innovation, et mieux faire connaître au grand public la richesse de notre projet.

Enfin, nous inscrivons résolument les Marpa dans une dynamique d'habitat partagé, social et intergénérationnel. Nous savons que la mixité, les échanges et l'entraide sont des forces puissantes pour lutter contre l'isolement et préserver la qualité de vie.

Je suis convaincue que les Marpa ont un rôle majeur à jouer dans le paysage du bien vieillir. Nous devons continuer à anticiper, à innover, à proposer. Pour nos résidents actuels, pour ceux qui nous rejoindront demain, et pour toutes les générations qui aspirent à vieillir autrement : dans la dignité, la proximité et la liberté.

Brigitte Menétrieux

Présidente de la fédération nationale Marpa



La Marpa s'impose aujourd'hui comme un acteur incontournable du bien vieillir et de la promotion de l'autonomie des seniors.



Marpa

Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie

Un modèle de résidences autonomie social engagé et labellisé

Les Marpa sont des résidences à but non lucratif, accessibles à tous et ancrées dans leurs territoires. Portées par des structures publiques, associatives ou privées, elles proposent des tarifs maîtrisés afin de permettre au plus grand nombre de seniors de vivre dans un environnement sécurisé, chaleureux et respectueux de leurs moyens.

Créé il y a plus de 40 ans par la MSA (Mutualité Sociale Agricole, sécurité sociale du monde agricole), le concept Marpa – initiative fondée sur un label rigoureux – a su évoluer pour répondre aux besoins des territoires, aux politiques publiques de l'autonomie et aux attentes des seniors d'aujourd'hui.

Leur fonctionnement repose sur le label Marpa, attribué par la MSA, qui garantit un cadre clair, équitable et tourné vers l'intérêt général. Ce label porte des principes forts :

- offrir un véritable « chez-soi » avec un accompagnement personnalisé favorisant l'autonomie et le bien-être ;
- maintenir les liens sociaux grâce à des services ouverts aux résidents, aux habitants et aux acteurs locaux ;
- encourager la coopération et la mutualisation entre structures au service des personnes âgées ;
- s'appuyer sur une fédération nationale engagée dans l'innovation sociale et l'amélioration continue.

L'accessibilité financière est au cœur du modèle Marpa. La maîtrise des coûts permet de proposer des loyers accessibles au plus grand nombre, bénéficiant lorsque nécessaire des aides publiques essentielles au maintien de l'autonomie : APL, APA, ASH. À l'arrivée d'un résident, un contrat clair présente les prestations disponibles, leurs tarifs et les modalités d'accueil, afin de garantir transparence et équité.

En Marpa, le bien vieillir repose sur un principe simple : offrir à chaque senior un cadre de vie digne, abordable et ouvert sur la vie sociale, partout dans les territoires ruraux et péri-urbains.

Principaux points forts et attraits du concept Marpa :

- Des résidences autonomie à taille humaine proposant des appartements conçus de plain pied pour une mobilité facilitée et une liberté garantie ;
- un cadre de vie cosy et agréable dans son appartement Marpa, avec la possibilité de recevoir des visites et de garder son animal de compagnie ;
- des logements confortables (appartements de 32 m² et deux pièces de 46 m²) à décorer selon ses goûts et ses envies ;
- une réelle liberté de déplacement et de choix pour les résidents ;
- la possibilité de conserver une vie sociale locale à l'extérieur de la Marpa (amis, familles...) ;
- un mode de vie souple et à la carte, répondant aux souhaits de chaque résident au quotidien : possibilité de choisir de préparer ses repas à son domicile ou dans les espaces collectifs de restauration Marpa (repas avec des produits frais préparés, chaque jour, sur place) ;
- une variété ou pluralité de loisirs et d'animations (ateliers mémoire, gymnastique douce, jeux de société...) adaptée aux envies et goûts des résidents ;
- un accompagnement et un encadrement personnalisés ;
- une sécurité assurée 24h/24 (résidences sécurisées, téléassistance à domicile...) ;
- la possibilité de bénéficier d'aides et services facultatifs, à la demande (professionnels de santé et aides à domicile) ;
- des tarifs accessibles et encadrés, modulables avec des aides sociales calculées en fonction des ressources (APL, APA, Aide à l'hébergement...) et de services facultatifs souscrits : blanchisserie, repas....

À NOTER

- Au sein des Marpa, médicalisée en externe, les soins prodigués aux résidents sont, si nécessaire, organisés et coordonnés avec les médecins traitants et le réseau médical et paramédical local.

- Le prix de résidence Marpa comprend la redevance locative et les charges mutualisées.

Chaque type de prestation est clairement identifié sur la facture mensuelle remise au résident.

Le loyer et les charges d'un appartement s'établissent à partir d'un seuil de 900 € par mois.



Actuellement, 208 Marpa sont réparties, à l'échelon national, sur 70 départements.

Déterminé, le réseau Marpa affiche sa volonté politique de s'implanter partout où un besoin est répertorié. Cela inclut bien sûr les territoires mais également, de plus en plus, les périphéries urbaines.

Comment créer une Marpa ?

La création d'une résidence marpa commence par une étude d'opportunité menée avec le référent msa pour analyser les besoins du territoire, la population concernée et l'environnement local. si l'étude confirme la pertinence du projet, s'engage alors une phase de montage, où le porteur choisit le mode de gestion (association, privé ou public), constitue les instances de gouvernance et établit un plan de financement ainsi qu'un projet social et architectural conforme au cahier des charges du label. le dossier est ensuite présenté au conseil départemental, qui peut, selon le statut choisi, rendre un avis ou lancer un appel à projets. après validation, la phase de construction débute : appels d'offres, sélection des entreprises, démarrage du chantier. quelques mois avant l'ouverture, le porteur recrute le responsable puis l'équipe de la résidence, met en place les partenariats locaux et anime la communication sur le territoire. La marpa

ouvre une fois les formations effectuées et les derniers contrôles de pré-ouverture réalisés.

L'accompagnement des porteurs de projets

La fédération nationale des Marpa, en lien avec les caisses locales de MSA, accompagne les porteurs de l'idée jusqu'à la gestion quotidienne. Dès l'adhésion à la fédération, ils bénéficient des services qu'elle propose.

Elle intervient d'abord pour présenter le concept, réaliser l'étude d'opportunité et conseiller sur la stratégie globale. Pendant la phase de construction du projet, elle apporte une expertise financière, réglementaire et qualité, et soutient l'obtention du label Marpa.

Après l'ouverture, elle continue d'accompagner l'équipe avec un ensemble de formations (gestion, juridique, management, relation avec les résidents), un appui en ressources humaines, l'animation du réseau national et un soutien pour accéder à différents financements (Fondation Bruneau, Agricola, Concours Innovation, etc.). Cet accompagnement vise à sécuriser le modèle, garantir la qualité de vie des résidents et assurer la pérennité de la structure.

DÉCOUVREZ NOS



PODCAST



RÉSIDENCES SENIORS MARPA



Contact presse

Françoise LESSIEUX-JOYEAU

07 60 07 73 04

lessieux.francoise@ccmsa.msa.fr

Crédits photo : Josué Bensimon / Juliette JEM / Philippe CASTEX - CCMSA Image - Illustrations : Nathalie Bonnaud.